

LE VRAI "FAUX-ARTICLE" DU PARISIEN

La Mairie d'Asnières a diffusé massivement le 7 novembre 2001 un tract affirmant qu'un article du Parisien, mettant en cause le maire d'Asnières, était un faux et a menacé de poursuites judiciaires quiconque y ferait allusion.

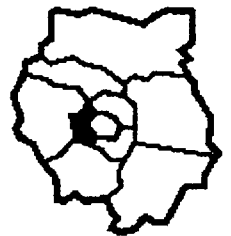
Voici la page intégrale du PARISIEN sur internet, contenant le prétendu "faux-article" désormais célèbre. Cet article EST UN VRAI ARTICLE. Sa date de parution est bien le 21 septembre 2001. Vous le trouverez à la rubrique archives. Il a été écrit par une VRAIE JOURNALISTE du PARISIEN. Vous pouvez vous en assurer auprès du journal : LE PARISIEN 25 avenue Michelet 93408 Saint-Ouen Cedex, tél : 01 40 10 30 30, courrier électronique : leparisien.com (rubrique -écrivez-nous-).

ASNIEROIS, VOUS AVEZ DROIT A LA VERITE

Ce tract est diffusé pour information, sans préjuger du fond de ces affaires en cours et dans le respect de la présomption d'innocence.



Asnières-sur-Seine



Hauts-de-Seine

aujourd'hui AGENDA
Lundi 24 septembre 2001

les sorties
l'actualité de ma ville
les résultats sportifs

les chiffres-clés
vos adresses avec l'annuaire Soleil

- Vos communes de A à Z
- Vos communes de A à Z
- Des commerçants complices des escrocs à la carte bleue
- Asnières voit grand
- Six villes attendent leur jugement
- « Mettre des vigiles à la Poste ne servirait à rien »
- Alerte à la légionelle citée L'Herminier
- Le tribunal administratif se penche sur les municipales

Asnières
Le financement du festival folklorique intéresse la justice

LA JUSTICE s'intéresse de près à la gestion de la ville d'Asnières. Le parquet de Nanterre vient effectivement d'ouvrir une enquête préliminaire afin de se pencher sur plusieurs dossiers qui ont été traités par la municipalité. Le financement du Festival international des arts folkloriques qui a eu lieu en 1998 sur la commune se retrouve ainsi dans le collimateur des enquêteurs de la BRDE, brigade de la répression de la délinquance économique, qui a notamment enquêté sur de gros dossiers telle l'utilisation des fonds secrets de l'Elysée. A l'époque 1,3 million de francs (198 183 €) avaient servi à financer le festival folklorique qui s'était déroulé en juin 1998. Un coût jugé exorbitant au vu de la prestation réalisée. Mais ce sont surtout les modalités de financement de cette opération qui intéressent les limiers de la BRDE. Seule certitude : à la demande de Manuel Aeschlimann (qui était à l'époque premier adjoint au maire délégué à la communication) par délibération du conseil municipal, la mairie avait bel et bien octroyé une subvention exceptionnelle à l'association Asnières-communication chargée entre autres de trouver l'organisateur du festival folklorique. On sait aujourd'hui que c'est une entreprise privée (CDA Production) qui fut désignée. Une piste intéressante pour les enquêteurs. Les premières auditions ont eu lieu il y a quelques jours dans le cadre de l'enquête préliminaire. Mais l'état juridique se resserrerait également sur des affaires plus personnelles de Manuel Aeschlimann, conseiller général et maire RPR d'Asnières, notamment sur l'existence et le financement d'un arboretum qui se trouverait dans le Loir-et-Cher, sur une propriété du premier magistrat.

A neuf mois des élections législatives Interrogé, Manuel Aeschlimann se dit confiant : « L'enquête préliminaire se fait automatiquement quand il y a eu dénonciation, mais c'est la procédure. Elle ne concerne que le festival folklorique car sur les autres points, il n'y a pas, à ma connaissance, le moindre commencement d'un questionnement. L'ancienne secrétaire générale a été entendue, c'est aussi ce que veut la procédure. Pour ma part, je ne me souviens que d'une vague manifestation ; mais je n'étais pas maire à l'époque. Je suis confiant quant à l'issue de l'enquête. » Pour l'heure la justice s'interroge et étudie les différents éléments versés au dossier ; elle décidera ultérieurement de classer l'affaire si elle considère que les éléments ne sont pas assez pertinents. Elle peut également poursuivre en ouvrant une information judiciaire et en nommant un juge d'instruction. A neuf mois des élections législatives, la campagne qui se prépare à Asnières promet encore d'être riche en rebondissements.

autour de
Asnières

une autre ville
(code postal, ville)

et hop!

je reviens à ma ville

je change ma ville

Le Parisien , vendredi 21 septembre 2001

Marisa Faion

